

DÉLIBÉRATION N° 2026/038

Extrait du registre des délibérations du
Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Conseil d'Administration du	3 juillet 2026	à Chasseneuil du Poitou
-----------------------------	----------------	-------------------------

N° identifiant	2026/038	Titre	Désignation des représentants au groupement d'Intérêt Public Informatique (GIP)
----------------	----------	-------	--

Date de la convocation	26 juin 2026
------------------------	--------------

Président de séance	M. Edouard RENAUD
Secrétaire de séance	M. Romain MIGNOT

Membres en exercice	27
Quorum	14

Présents	20	Représentants des Collectivités et Etablissements Publics affiliés : M. RENAUD Edouard, Mme Sandrine ANDRE, M. Éric BAILLY, M. Gilbert BEAUJANEAU, Mme Josette COLAS, M. Rémy COOPMAN, Mme Marie-Monique DEPLECHIN, Mme Marie-Renée DESROSES, Mme Bénédicte FILLATRE, Mme Pascale GUITTET, Mme Gisèle JEAN, Mme Fabienne LAURENCIER, M. Romain MIGNOT, M. Jérôme NEVEUX, M. Philippe PATEY, M. Gérard PEROCHON, M. Bernard SAVARD, Mme Annette SAVIN Représentants des Collectivités et Etablissements Publics non affiliés : Collège Spécifique Mme Sandrine BARRAUD, Mme Isabelle CHEDANEAU
----------	----	--

Pouvoirs	6	Mandants Mme Rose-Marie BERTAUD M. Frédéric BRAILLARD M. Cyril CIBERT M. Joël DAZAS Mme Nathalie DESJARDINS Mme Valérie LEAU	Mandataires Mme Marie-Renée DESROSES Mme Sandrine BARRAUD Mme Isabelle CHEDANEAU M. Gilbert BEAUJANEAU M. Bernard SAVARD M. Éric BAILLY
----------	---	---	--

AR Prefecture

086-288600232-20260703-20260307038CA-DE
Reçu le 10/07/2026
Publié le 10/07/2026

Absents	1	M. Serge KONAYAO
Représentée par		
Observations	Assistaient également : Mme JADAUD-PRESSAT Isabelle, Directrice Générale du Centre de gestion, M. REVUELTA Vincent, Directeur Général Adjoint du Centre de gestion,	

Par délibération en date du 19 décembre 2016, le conseil d'administration du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne (CDG86), a décidé, à l'unanimité, de son adhésion au GIP Informatique des centres de gestion.

Considérant que :

Le GIP a pour ambition de :

- constituer la gouvernance informatique des Centres de Gestion et de développer ainsi leur performance au service des Collectivités et des agents,
- favoriser des pratiques et des modes de fonctionnement communs,
- développer les facultés de réponse des Centres de Gestion, y compris aux enquêtes et sollicitations, en s'ouvrant de nouvelles possibilités de conduire leurs travaux (analyse de données, accompagnement personnalisé de collectivités),
- impliquer les Centres de Gestion pour favoriser une maîtrise des coûts et une forte connexion entre les activités du GIP et les besoins du terrain,
- développer « l'e-administration ».

Le GIP a pour missions principales de :

- mettre en œuvre le schéma directeur national des systèmes d'informations réalisé par la FNCDG et l'actualiser,
- proposer aux CDG et CIG (Centres Interdépartementaux de Gestion) une assistance informatique stratégique et fonctionnelle pour faire évoluer leur propre système d'information en cohérence avec les systèmes d'information des autres CDG et des partenaires de la fonction publique territoriale,
- se substituer aux coopérations informatiques inter-CDG existantes qui le souhaitent après avoir assuré la neutralité financière de ce transfert,
- intégrer des applications développées et proposées par l'un ou l'autre des CDG ou CIG au regard de leur intérêt pour l'ensemble des membres, après avoir assuré la neutralité financière de ce transfert,
- développer les facultés de réponse des Centres et l'e-administration aux services des Collectivités,
- organiser des achats groupés dans le domaine informatique en exigeant dans les cahiers des charges des spécificités fonctionnelles et techniques adaptées aux besoins des CDG et CIG,
- promouvoir ses actions et réalisations auprès des pouvoirs publics (Etat, Collectivités Territoriales, Etablissements Publics).

Chaque centre de gestion adhérent au GIP doit désigner deux représentants (un titulaire et un suppléant) auprès du GIP.

La participation financière des membres du GIP est décomposée de la façon suivante :

AR Prefecture

086-288600232-20260703-20260307038CA-DE
Reçu le 10/07/2026
Publié le 10/07/2026

- une cotisation, participation financière annuelle relative au fonctionnement administratif du GIP d'un montant déterminé par l'Assemblée Générale. Le montant des cotisations est fixé par l'Assemblée Générale au moment du vote du budget. Toutefois, pour les membres actifs Centres de gestion, le montant de la cotisation annuelle due par ces membres est calculé en tenant compte du nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales dans les commissions administratives paritaires du ressort de chaque Centre de gestion. Le nombre d'agents est multiplié par un montant fixé chaque année en Assemblée Générale du GIP,
- une contribution relative à l'utilisation des outils par tel ou tel membre dont le montant est déterminé en fonction de la palette des outils utilisés selon les conditions déterminées par l'Assemblée Générale.

Après débats et discussions, les membres du Conseil d'administration désignent à l'unanimité les représentants du Centre de gestion au GIP informatique comme suit :

MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLÉANT
Edouard RENAUD Président du CDG86	Pascale GUITTET 1 ^{ère} Vice-Présidente

Pour	26	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

RESULTAT DU VOTE	Adoptée à l'unanimité
-------------------------	-----------------------

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac – CS 80541 86020 POITIERS Cedex - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

AR Prefecture

086-288600232-20260703-20260307038CA-DE
Reçu le 10/07/2026
Publié le 10/07/2026

Fait à Chasseneuil du Poitou, le 3 juillet 2026

Le Président,

Le Secrétaire,

Edouard RENAUD

Romain MIGNOT



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'R' followed by a horizontal line and a small flourish.

AR Prefecture

086-288600232-20260703-20260307038CA-DE
Reçu le 10/07/2026
Publié le 10/07/2026